**Maroc**

**Pour un nouveau modèle de développement**

**Contribution de Jacques Ould Aoudia**

*Présentation d’éléments tirés de mes travaux sur l’économie politique du développement dans les pays du sud, au travers de l’étude des relations entre « institutions » et « développement ». Principaux auteurs-sources : Douglas NORTH, Mushtaq KHAN, Karl POLANYI, Cornelius CASTORIADIS. Voir en annexe mes publications sur le sujet.*

**1. Enseignements des émergences depuis 60 ans, en termes d’économie politique.**

Les émergences qui se sont opérées depuis 60 ans, notamment dans les pays d’Asie du Sud Est, ont fait apparaitre deux dimensions majeures :

1. L’élaboration d’une *vision stratégique endogène et partagée* au sein du pays. Ce partage est un élément constitutif du contrat social dans sa dimension politique, qui soude une majorité de la population autour de cette vision.
2. *La coordination des acteurs par l’Etat* : acteurs économiques, politiques, culturels, acteurs de la société civile au niveau national et décentralisé (selon les pays). Cette dimension de coordination des acteurs est essentielle : le marché comme coordinateur implicite par les incitations de prix ne fonctionne pas sur le plan politique et social !

La coordination des acteurs est une démarche politique *qui conforte la légitimité* des pouvoirs qui assurent cette coordination, depuis le niveau national jusqu’au niveau local. C’est une *culture de la coordination* qu’il s’agit d’instaurer (valable aussi au sein des organisations comme un lycée, un hôpital, une entreprise…). La coordination des acteurs est un autre élément du contrat social dans sa dimension opérationnelle.

Si on adopte la distinction entre « fonctions institutionnelles » (les éléments de fond qui structurent toutes les sociétés) et « arrangements institutionnels » (les façons singulières que chaque société invente pour mettre en œuvre ces éléments de fond), alors les deux dimensions majeures de l’émergence (élaboration d’une vision stratégique partagée et coordination des acteurs) sont des « fonctions institutionnelles ».

Cela veut dire que c’est à la société marocaine dans son ensemble d’en élaborer les « arrangements », c’est-à-dire la façon dont la vision stratégique s’élabore et la façon dont la coordination des acteurs se construit. Cet « arrangement » singulier dépend des ressources sociales, culturelles, politiques, de chaque pays, en l’occurrence, du Maroc.

Avec la nécessité de tenir compte des éléments structurels qui ont changé depuis l’émergence des pays d’Asie de l’Est dans les années 70-80 : la prise en compte nécessaire des contraintes environnementales, désormais indispensable.

Nécessité d’avoir une vision globale : économique, sociale, politique, culturelle.

🡪 Importance d’analyser l’état des lieux du Maroc sur ces deux dimensions (vision et coordination).

**2. Sur les mutations profondes de nos sociétés**

*Emergence de l’individu* dans les sociétés du Sud et tout particulièrement dans les sociétés arabes. Emergence de l’individu sous le triple effet de :

. l’éducation de masse, malgré des défaillances qualitatives

. l’urbanisation qui érode les régulations sociales traditionnelles

. l’accès au numérique

Ces facteurs ont abouti à la multiplication des voix ! (pour le meilleur, le médiocre et le pire). Phénomène visible principalement chez les jeunes. Ce qui en résulte, c’est une société moins homogène, plus complexe. Apparition de différences (de styles de vie, de rapport au corps, de niveau de richesse, de relation à la religion, d’origine…). Les sociétés arabes et la société marocaine en particulier ont à apprendre à vivre avec ces différences, dans la complexité, le respect de ces différences. Apprentissage de l’acceptation de la différence (voir infra).

Ce phénomène d’émergence de l’individu représente une profonde *rupture anthropologique* par rapport aux générations antérieures. Et elle a d’importantes conséquences sur le type de gouvernance d’une société ! C’est la fin du « monolithisme autoritaire » depuis le plus bas niveau (la famille) jusqu’au sommet.

Caractéristiques de cette rupture :

* Investissement des jeunes *sur le champ intime* notamment dans le domaines des libertés individuelles et les relations sexuelles. « *Love is not a crime* », lu sur un graffiti à Rabat.
* Engagement dans la « modernité ». Importance du rôle des « passeurs de modernité » à tous les niveaux, pour recontextualisation la modernité en phase avec la culture marocaine (la modernité, ce n’est pas boire de l’alcool, porter des jupes courtes etc…). Idéal-typiquement, la modernité, c’est la liberté et la responsabilité, ce sont les droits et devoirs, c’est la liberté de critique et d’être critiqué, c’est le respect de la différence y compris de croyance etc…
* Rupture de la hiérarchie dans la relation « sachant/apprenant » Profusion informationnelle par Internet. Les jeunes nous disent : « je sais déjà tout ». Importantes conséquences, notamment dans le champ religieux où on peut écouter d’autres voix que celles des parents ou de l’imam local.
* « Société de post-vérité » quand pullulent les informations les plus étranges/contradictoires sur les réseaux sociaux… la croyance remplace la vérité. L’émotion domine le champ des représentations. Le rationnel recule, ce qui est facteur de division au sein de la société (le rationnel est une base commune qui rassemble. Tandis que les croyances opposent les groupes sociaux. Par ex : « la pandémie résulte d’une attaque biologique des américains »)

Emergence de l’individu, mais *d’un individu bridé* par la difficulté d’intégration économique, sociale et politique. Ecarts croissants entre *capacités acquises* (études, accès Internet) et *opportunités d’insertion* : chômage des jeunes diplômés (depuis 30 ans dans les pays arabes et en Afrique sub saharienne). Cet écart est porteur de déséquilibres s’ils persistent.

La société, et notamment les jeunes, à la recherche de *nouvelles formes d’action collective*, y compris non violentes, hors des organisations traditionnelles (Partis, Syndicats). Urgence à trouver des réponses aux demandes de la jeunesse.

Importance de : 1/faire progresser l’idée de citoyenneté dans ses multiples dimensions, dont celle d’accepter les différences, de se comprendre dans une société complexe. Apprentissage de la pensée critique, réflexive. Le monolithisme autoritaire est fini. 2/étendre les responsabilités au niveau local : la décentralisation n’est pas une option, c’est une obligation. Lent apprentissage de la prise en compte du « bas » par les décideurs locaux.

1/ Les bases sociales de la citoyenneté :

* *accepter l’autre différent* (ouverture sur le monde, mondialisation). Différence de genre, de couleur, de croyances, de modes de vie…
* favoriser *l’engagement citoyen de base* : participation à des associations culturelles, sportives, humanitaires, écologique, de solidarité locale ou internationale, engagement politique à la base… Importance du niveau local, du territoire : espace de responsabilité

2/ d’où l’importance de la *décentralisation* : favoriser l’engagement des jeunes au niveau local. Débouché pour l’engagement citoyen.

Exemple : au Maroc, Instances consultatives pour les jeunes et les femmes dans le cadre de l’élaboration des Plans d’Action Communaux. Budget sensible au genre. Outils fabuleux mais à leur application est à étendre.

**Au total :** demande d’engagement de la part des jeunes. Mais, « *on ne nait pas citoyen, on le devient*. » La société des adultes (parents, institutions d’éducation…) a le devoir « *d’accueillir les jeunes* » pour les aider à « construire leur citoyenneté ». On se situe ici au niveau des « fonctions institutionnelles ».

Chaque pays, en fonction de ses atouts, doit trouver les « arrangements » adaptés pour cet « accueil des jeunes ». La construction citoyenne est une des pierres angulaires du contrat social.

**3. Sur l’efficience des administrations**

Des administrations au service des citoyens. Penser « offre de services publics » et penser « qualité de ces services publics ». C’est une des bases du « consentement à l’impôt » et, au-delà de la légitimité des dirigeants.

Droits et devoirs des citoyens

* *droit* à des services publics de qualité (école, santé, transports, logements sociaux),
* *devoir* de respecter la loi, de payer ses impôts.

Importance de lier systématiquement droits et devoirs. C’est une éducation à la responsabilité individuelle et collective.

**4. Entre Public et Privé, les Communs**

Entre l’Etat et le secteur privé, introduire l’idée intermédiaire du *Commun*, entre gestion publique et gestion privée. Elinor Ostrom, Prix Nobel d’économie 2009.

- Commun défini par l’assemblage de trois éléments : une *ressource* (ex les poissons d’un lac, les bénéficiaires d’eau d’irrigation d’un barrage, les connaissances de Wikipedia), une *communauté* autour de cette ressource, des *règles* de gestion de la ressource par la communauté.

- Communs : catégorie juridique vieille de plusieurs millénaires et universelle. Antérieure à la formation des Etats modernes. Catégorie oubliée par la pensée libérale qui a privilégié le Privé et le dialogue exclusif Public – Privé.

- Communs : c’est un outil *pour mobiliser et responsabiliser les sociétés civiles*, et notamment les jeunes disposant des savoirs « modernes », y compris dans le rural, et actuellement exclus socialement, politiquement. Lien avec les modes de gouvernance traditionnels possibles, par exemples, communautés agraires qui maitrisent la gestion des pâturages dans les zones de montagne.

A noter : ces zones de montagnes sont des espaces stratégiques pour la gestion de l’eau sur l’ensemble du territoire, avec le changement climatique qui rend les précipitations de pluie plus rares et plus violentes. Autrement formulé : ce sont les communautés agraires des montagnes de l’Atlas et Anti-Atlas qui ont une partie des clés de l’irrigation des zones des plaines, en aval des montagnes (Cf Grigori Lazaref), car elles peuvent agir sur le couvert végétal des montagnes.

Les communs : une façon de répondre à la demande d’engagement des jeunes sur les affaires qui concernent les gens. Enjeux locaux, périmètres pertinents, gouvernance adaptée. Avec l’Etat qui fixe le cadre général, et les sociétés civiles qui gèrent la ressource locale. Responsabilisation des citoyens (et notamment des jeunes) sur des enjeux locaux.

**5. Utiliser les mots qui font sens dans les représentations sociales**

Importance du langage et défiance par rapport aux transpositions du français qui n’évoque rien de sensible dans l’imaginaire de la société. Exemple, la traduction *littérale* en arabe d’« intérêt général » n’a pas grand sens. Le sens est à chercher plutôt du côté de l’expression en arabe d’« amour » pour son pays, sa région, sa ville. Fierté d’appartenance. Trouver les mots qui résonnent avec l’imaginaire social de la population.

Faire de « *l’amour de son pays (de sa région, de sa ville)* » un critère explicite dans l’émergence des leaders politiques. Engager des grands débats sur ces notions, illustrés par des exemples concrets. Avec intellectuels, artistes, sportifs…

**6. Matrice de la transmission du savoir**

Adapter le système d’enseignement aux conditions nouvelles d’évolution du travail. 50% des métiers qui seront effectifs dans 20 ans n’existent pas aujourd’hui.

Les mutations technologiques (Intelligence artificielle, importance des réseaux, plateformisation, internationalisation, ouverture sur les autres cultures…) imposent de *nouvelles aptitudes* :

* esprit de coopération, esprit d’équipe (s’oppose à l’esprit de compétition, de concurrence qui exacerbe l’individualisme),
* ouverture sur la différence, de genre, de couleur, de croyance, de mode de vie,
* capacité d’écoute et de critique raisonnable,
* adaptabilité,
* esprit d’innovation, créativité…

Ces aptitudes se situent dans le champ des *capacités socio-comportementales*.

L’acquisition de ces capacités modifie les relations au pouvoir, au statut, au leadership. C’est ce que l’on peut comprendre quand on entend : « il faut changer les mentalités ! ».

Cette acquisition facilite les comportements coopératifs, favorables à la coordination des acteurs. Influe sur le contrat social, à partir de citoyens ouverts, coopératifs. Augmente la confiance en soi et dans les autres. Augmente la confiance en l’avenir, ce qui facilite l’innovation, la créativité.

Sans une population ayant acquis ces capacités socio-comportementales (en plus des capacités en connaissances classiques : langue, calcul, culture), les sociétés seront dépassées, instables, dominées, soumises à d’autres forces étrangères.

Enjeu actuel : l’acquisition de ces capacités s’effectue ***dans la petite enfance*** avec des personnels compétents (ce ne peut être des enseignants classique qui sont versés sans formation dans ce domaine). Importance de *l’éducation préscolaire* pour leur acquisition. Apprendre à apprendre, travailler en équipe, en coopération…

Difficulté : qui va assurer la formation des enseignants et enseignantes pour le préscolaire ? Qui est capable de transmettre ces nouvelles façons d’aborder la transmission du savoir ?

**7. Jeunesse, notre avenir ! Mais aussi notre présent !**

Changement social : ce n’est pas une option. Nécessaire car pression de la jeunesse, d’une jeunesse instruite et ouverte sur le monde.

Atout du Maroc : l’existence de cette jeunesse qui veut (encore confusément) ce changement social. C’est une force sur laquelle s’appuyer pour avancer sur ce changement.

S’appuyer sur la jeunesse. En faire une force de changement. Dans une démarche inclusive.

**\_ \_ \_ \_ \_ \_**

**Questions soulevées par Mr Chakib Benmoussa**

**1. La famille**

**ChB.** La famille apparait comme l’espace où la confiance est la plus élevée dans la société marocaine. Comment construire autour de cet acquis majeur ? Comment en faire un point d’entrée pour élever le niveau de confiance globale dans la société ?

**2. Le rapport à la modernité**

**ChB.** La modernité est majoritairement associée à ce qui est importé de l’extérieur, principalement en provenance du Nord. Il y a un manque de traduction dans les concepts des sociétés traditionnelles. D’où une méfiance persistante vis-à-vis de la modernité qui peut se confondre avec un rejet de l’Occident.

Comment construire un récit « moderne » qui fasse sens pour la population ?

**JOA.** On peut s’appuyer sur la jeunesse et les nombreuses associations de jeunes qui en émanent, en dehors des institutions publiques et sans soutien des autorités le plus souvent. La jeunesse investit, au travers ces organisations, majoritairement les terrains de la culture, de l’environnement, de l’humanitaire, de la solidarité, des droits. La jeunesse invente des morceaux de « récits moderne s» ouverts sur le monde par les réseaux sociaux. Importance de *combiner* « ouverture sur le monde » et « ancrage sur la société marocaine, ses valeurs, son patrimoine, sa profondeur historique » (« ancrés et ouverts »).

Actuellement, les projecteurs sont fixés sur les projets d’entreprenariat des jeunes, dans l’univers des startups, fortement associé aux liens avec l’Occident. Les initiatives culturelles des jeunes sont relativement peu valorisées, notamment en dehors des grandes villes de la cote. Idée de mieux donner à voir les actions des organisations de jeunes, non pas sur des bases clientélistes, mais sur le contenu des projets qu’ils mènent. La culture, vecteur d’ouverture à l’autre, porteur de récits qui éloignent fortement de l’extrémisme violent.

**3. La régionalisation**

**ChB.** Nouvel espace de partage de pouvoir. Créateur de synergie, d’efficacités nouvelles. Espace où chercher des *complémentarités* entre démocratie représentative et démocratie participative. Pour dépasser la crise de confiance entre élus et acteurs sociaux.

Idée de mobiliser des acteurs-médiateurs agissant entre élus et société civile dans un rôle de facilitateurs, connecteurs, catalyseurs, accompagnateurs, relais. L’Etat ne peut jouer ce rôle. Mais il peut soutenir l’émergence de ces acteurs-médiateurs. Comment soutenir, renforcer ces acteurs-médiateurs ?Il existe des expériences menées par l’Association Targa dans ce sens.

**JOA.** L’Association Migrations & Développement (M&D) mène aussi ce type de démarche dans la Région du Souss Massa, auprès d’une vingtaine de collectivités territoriales, en mobilisant notamment les associations de jeunes, avec la mise en place « d’espaces de concertation locale ». Nous constatons un grand intérêt mutuel pour l’échange sur un mode responsable. Canaliser la violence des conflits en débats responsables. Maitriser les oppositions en échanges. Projet pilote de M&D qui peut être étendu par un travail de formation de ces acteurs-médiateurs.

Périmètre : importance d’amorcer le processus de dialogue entre élus et sociétés civiles à partir de collectivités *volontaires*. Danger de systématiser le processus à toutes les collectivités d’un espace. Car le processus peut être vidé de son contenu, par exemple dans le renforcement des réseaux clientélistes. Laisser les acteurs entrer dans le système progressivement.

**4. La jeunesse**

**ChB.** Comment en faire une opportunité pour un nouveau modèle de développement ? Comment s’appuyer sur la vitalité de la jeunesse, son énergie ? Face à une certaine défiance entre jeunesse et pouvoirs publics.

**JOA.** Cf supra nos points 2, 4, 6, 7.

**5. Les communs et l’Economie Sociale et Solidaire (ESS)**

**ChB.** Un espace possible de création de valeur et de revenus qui favorise en même temps la prise de responsabilités citoyennes. Comment renforcer cette dynamique d’ESS dans le monde rural, notamment dans les villes moyennes ? Comment faire émerger un secteur tiers (ESS) au niveau local ?

Exemple d’instauration des crèches dans ces villes moyennes et même dans les villages ! Favorise l’implication des femmes dans le monde du travail socialisé, femmes rurales et femmes urbaines. [*le Maroc connait un taux d’activité des femmes très faible et en décroissance ces dernières années*]

**JOA.** Sur l’émergence d’un secteur tiers (ESS) au niveau local. Nécessité de mobiliser les collectivités territoriales sur leurs nouvelles compétences, notamment dans le domaine économique et social. Nécessite un travail de *formation des agents communaux* qui sont sous--employés (alors qu’un certain nombre de jeunes diplômés ont été recrutés mais sans affectation précise dans les collectivités).

M&D a lancé la création de Bureaux d’Accueil et d’Orientation des Migrants (BAOM) dans 13 collectivités (volontaires) du Souss Massa. Ces BAOM sont chargés des question de transmission des droits des retraités migrants, mais ils s’ouvrent à d’autres problématiques, notamment sur le terrain du développement économique. M&D a formé des Agents de Développement Communaux (ADC) qui agissent au sein des BAOM en élargissant ses compétences. De plus en plus, les BAOM servent de relais aux institutions nationales comme la CNSS. Ces expériences pilotes mériteraient d’être étendues.

Hors des collectivités, il existe des activités sociales avec des dimensions économiques dans les villes moyennes et grandes. Par exemple, le soin aux personnes âgées qui peut être assuré par des personnes avec une courte formation. Source d’emplois pour les jeunes et les femmes.

**JOA.** Sur la question des crèches. Ce point rejoint celui de la généralisation du préscolaire dans le rural, le péri-urbain et l’urbain : 1/ pour ses effets à long terme sur une éducation renouvelée des enfants (voir le point sur les compétences socio-comportementales). 2/mais aussi à plus court terme, sur la facilitation de l’accès des femmes au marché du travail.

Il existe des expériences réussies d’implantation de préscolaire dans des villages, partiellement financée par les villageois avec des soutiens extérieurs (émigrés du village notamment). Mais une première difficulté est de pérenniser l’école des petits, car les soutiens extérieurs ne sont pas garantis sur le long terme. La commune peut jouer un rôle important sur ce plan. L’autre difficulté porte sur la formation des adultes-encadrants pour des activités adaptées au jeune âge des enfants : activités d’éveil visant à développer les capacités socio-comportementales (voir supra).

**6. Les Marocains du Monde**

**ChB.** Comment revitaliser le lien entre les MdM et les territoires ? On constate une difficulté à faire vivre ce lien surtout avec les nouvelles générations qui sont nées à l’étranger. Comment trouver le bon réceptacle, le bon mécanisme ?

**JOA.** Les transferts des MRE restent soutenus, ce qui est un indicateur (mais pas le seul) du lien qui demeure entre eux et le Royaume.

Cependant, on constate *une modification profonde de ce lien*, du fait des évolutions conjointes des diasporas marocaines dans le monde, et des territoires d’origine des émigrés.

Les MRE ou MdM (qui comprennent les émigrés et leurs enfants nés hors du Maroc) ont connu des mutations profondes. D’une population de célibataires masculins, d’origine rurale, ayant le projet de revenir au pays, on est passé à partir de la fermeture des frontières en Europe au milieu des années 70 et du « regroupement familial », à une population ayant ses bases familiales dans les pays d’accueil. Avec une origine plus diversifiée, comprenant notamment des migrants venant des zones urbaines du Maroc, ayant un niveau d’instruction plus élevé, avec une composante féminine plus forte. Progressivement, on est passé à une population disposant d’un taux de fécondité, d’un niveau d’éducation, d’une insertion sociale qui s’aligne tendanciellement avec celui des différentes strates sociales des populations des pays d’accueil.

Dès lors, cette population, que l’on peut nommer « diaspora », connait le mouvement d’individualisation en son sein.

Par ailleurs, les territoires d’origine au Maroc ont connu aussi de profondes mutations. Des acteurs ont émergé dans le monde rural, des élus, des cadres associatifs, des entrepreneurs. L’administration a pénétré ces territoires, notamment au travers de ses Agences et du dispositif de l’INDH. Le migrant, lors de son retour annuel pendant les vacances, est devenu *un acteur parmi d’autres*. Alors qu’il était, dans la période antérieure, un acteur majeur avec ses moyens financiers, son lien avec le reste du monde, ses projets pour le village (réfection de la mosquée, électrification, école…). Le modèle d’origine de M&D, dans les années 80 et 90, a été bâti sur le soutien des migrants à ces projets collectifs dans les villages d’origine. Ce modèle est désormais caduc.

**🡪 Au total :** modification de la diaspora avec l’émergence de l’individu, modification des territoires d’origine avec l’émergence d’acteurs multiples : le lien entre diaspora et territoires a forcément changé.

Un lien qui ne s’applique plus nécessairement au village d’origine, mais aussi à la région ou au pays. Le lien affectif avec le Maroc reste puissant, mais on est passé d’un lien formé *d’injonction communautaire* entre villageois-migrants, à un lien individualisé, plus ponctuel. A côté des projets immobiliers, les liens se manifestent toujours sur des projets collectifs à but social (au niveau du village d’origine) mais aussi, de moindre ampleur, sur des projets économiques. Dans le rural (remise en exploitation de terres) et dans l’urbain sur un mode traditionnel (commerces) ou sur un mode moderne (investissement productif).

Actuellement, la diaspora marocaine (tout au moins en France) se présente comme très dispersée. La partie disposant des plus hauts niveaux d’éducation met toute son énergie dans son intégration dans la société d’accueil, avec un fort désir de reconnaissance sociale. En témoigne la vitalité des engagements sur les listes électorales au niveau local. Une autre partie décroche du processus d’intégration au regard des difficultés sociales, de l’accroissement des inégalités (de revenu, d’accès aux services publics de qualité…) qui se chargent de discriminations au regard des origines (François Héran) dans un climat de montée des crispations identitaires avec leurs traductions électorales. Dans ces deux parties de la diaspora, les phénomènes de revendication identitaire se manifestent en utilisant la religion (n’étant reconnus ni comme français, ni comme marocain, on se réfugie dans l’islam), pouvant aller jusqu’à l’engagement dans l’extrémisme violent.

Dans ce paysage, le lien avec le Maroc se diversifie et se cherche. Création d’associations, de groupes informels (sur WhatsApp) très vivants, initiatives dispersées, pas toujours pérennes. La tentative de M&D de constituer une « Communauté de Développement Solidaire Maroc » autour d’une plateforme numérique (La CDS Maroc <https://cds-maroc.net/> ) n’est pas vraiment concluante.

Pour autant, ce sont les collectivités territoriales au Maroc, celles qui ont une forte population émigrée, qui sont les plus à même d’agir pour mobiliser « leur diaspora ». Dans ces collectivités, les formations des élus et des agents locaux à l’intégration de la dimension « émigration » dans leurs Plans d’Action (communal, provincial, régional) rencontrent un intérêt certain. M&D mène de telles formations. Des passerelles avec les collectivités locales dans le pays d’accueil (France notamment) sont possibles, mais les processus de « coopération décentralisée » sont lents, hésitants, difficiles à mettre en œuvre.

M&D devrait lancer une innovation sur le Souss Massa : un Fonds d’appui aux initiatives des émigrés sur le modèle mexicain « tres por uno », qui visera à apporter un appui financier aux projets de développement local impliquant les MRE. Ce Fonds sera amorcés par l’AFD et devrait, après 3 ans, être repris par des institutions marocaines. Le projet est en cours de montage avec les autorités marocaines au niveau local (Conseil régional, Administrations) et national (Ministère des Finances…).

**Annexe**

**Principales publications sur les sujets évoqués dans la première partie du document**

- « Les poussées populaires qui ont secoué les sociétés arabes depuis 2011 n’ont pu défaire le nœud qui les enserre » In Regards croisés sur les printemps arabes, Naïma Bourras (dir.), L’Harmattan et FRS, Paris, 2019.

- *SUD ! Un tout autre regard sur la marche des sociétés du Sud*, Ed. L'Harmattan, Paris, 2018.

- « Entre compromis et violence, les sociétés arabes ont émergé depuis 2011 », Confluences Méditerranéennes, n°94, 2015/3

- « Les poussées populaires des sociétés du pourtour méditerranéen accoucheront-elles d’une nouvelle modernité ? Réflexion à partir du cas turc », Revue Tiers Monde, n°212, oct-dec 2012. Traduction en turc (2020 à paraitre dans l’ouvrage collectif : “Kar Üzerine Yazılar” Ed. Sibel Erol.

- « Jeunesses et radicalisation sur les deux rives de la Méditerranée » (avec Aouatif El Fakir), Gallimard, Le Débat n°197, 2017.

- Postface de l’ouvrage de Douglass C. North, John J. Wallis et Barry R. Weingast : Violence et Ordres Sociaux, trad. française, Ed. Gallimard, Paris 2010 (avec N. Meisel).

- « La Gouvernance dans tous ses états : Economie politique d’un processus endogène », in La Gouvernance Démocratique, un nouveau paradigme pour le développement ? Éd. Karthala, Paris, 2008. // “Governance in Turmoil: The political Economy of an Endogenous Process”, in Democratic Governance, A new Paradigm for Development? MAEE - Ed. Hurst & Company, London, 2009.

- « L’insaisissable relation entre ‘bonne gouvernance’ et développement » -Revue Economique, nov. 2008.

- *Croissance et Réformes dans les pays arabes méditerranéens*, Éd. Karthala - AFD, 2008. // *Growth and Reforms in Mediterranean Arab Countries*, Ed. AFD, 2007.

- « La ‘bonne gouvernance’ est-elle une bonne stratégie de développement ? » (avec N. Meisel) // “Is Good Governance a Good Development Strategy?” Document de travail de la DGT et de l’AFD, 2007.